

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

La socialisation militaire des jeunes franco-algériens **Retour sur le service national des doubles nationaux.**

Résumé

Le service national, naguère l'un des vecteurs de la socialisation des jeunes français issus de l'immigration, a aujourd'hui cédé le pas au « rendez-vous citoyen ». Cet article, tiré d'un travail universitaire effectué en 1997, se propose de faire un retour sur la socialisation militaire des conscrits franco-algériens et leurs perceptions de l'expérience militaire. Il fait également état des représentations sociales du service national qui faisait l'objet de différentes attentes et revendications. Fondé sur une démarche réflexive, le travail mené questionne la problématique de cette socialisation à la lumière de la spécificité de cette population franco-algérienne (origine, culture, religion, centralité de la famille, le fait migratoire...), mais également à l'aune du « capital scolaire » inégalement détenu par les conscrits. La difficulté d'adaptation des jeunes franco-algériens est non seulement imputable au caractère d'« institution totale » de l'armée, mais également à la perception de rejet qu'en ont les jeunes français d'origine algérienne.

Summary

The national service, formerly one of the vectors of the socialization of the French young people stemming from the immigration, gave up the step to the " meeting citizen " today. This article, fired by an university work made in 1997, suggests making a return on the military socialization French - Algerian conscripts and their perceptions of the military experience. It also states social representations of the national service which was the object of various expectations and demands. Based on a reflexive step, the led work questions the problem of this socialization in the light of the specificity of this French - Algerian population (origin, culture, religion, centrality of the family, the migratory fact...), but also in the alder of the " school capital " unevenly held by the conscripts. The difficulty of adaptation of the French - Algerian young people is not only attributable in the character of " total institution " of the army, but also in the perception of refusal which have the French young people of Algerian origin of it.

Mots-clés : Socialisation militaire – jeunes franco-algériens –identité – altérité – rapports franco-algériens – immigration – nationalité.

Keywords : Military Socialization - French - Algerian young people - identity - otherness - French - Algerian reports - immigration - nationality.

Introduction

Certains objets sociologiques semblent discrédités en raison de leur basculement dans l'histoire. Il en est ainsi du système français de conscription qui a été supprimé, laissant la place à la seule armée professionnelle. Adoptant une attitude délibérément utilitariste, certains chercheurs recommanderaient volontiers d'être pragmatiques face à une institution désormais insaisissable¹. À quoi bon une étude sur la socialisation militaire des jeunes franco-algériens à l'heure même où le service national passe dans les archives de l'histoire ? À cette objection, nous répondons que la perspective d'une armée professionnelle ne rend pas caduque l'interrogation relative à la mission socialisatrice de la conscription à l'égard des jeunes issus de l'immigration maghrébine. Nous voulons ici réparé l'affront d'avoir longtemps exclu de la recherche sur l'immigration les populations les plus jeunes. En premier lieu l'existence de la communauté maghrébine, constituée

¹ Je remercie mon collègue et ami J. Philippe Melchior pour son travail de mise en forme de cet article. Je suis également reconnaissant à Renée Vigneron pour ses différentes relectures de ce travail.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

naguère principalement de main-d'œuvre, est appréhendée du seul point de vue de sa double spécificité : l'origine arabo-musulmane et la situation post-coloniale¹.

En second lieu, de toutes les instances considérées comme socialisatrices, les institutions scolaire et familiale se trouvent les plus privilégiées en raison essentiellement des plus grandes facilités d'enquête et de l'attrait qu'elles exercent sur les chercheurs eu égard à leurs caractéristiques de socialisation de base. L'institution militaire, « close sur elle-même », reste généralement moins hospitalière pour les travaux empiriques² d'autant que c'est seulement depuis quelques années que les jeunes issus de l'immigration maghrébine arrivent en masse à l'âge d'effectuer le service national. La socialisation militaire n'a pas revêtu la même portée que les deux institutions précédemment citées ; elle semble seulement additionnelle. Quelques études parcellaires sous forme de rapports ont été réalisées à ce sujet. On peut signaler deux contributions principales : "Service national et populations à problèmes d'intégration" réalisée par le professeur Muchielli³ et "Armées et populations à problèmes d'intégration. Le cas des jeunes Français d'origine maghrébine"⁴.

Nous nous proposons donc dans cet article de répondre à l'interrogation suivante : dans quelle mesure, l'institution militaire, à travers le service national, contribue-t-elle à la socialisation des jeunes français issus de l'immigration algérienne ?

Notre propos vise à rendre compte de la problématique de la socialisation militaire des jeunes franco-algériens en s'appuyant sur la théorie de la socialisation de P. Berger et Th. Luckmann⁵ qui distinguent deux niveaux de socialisation. La socialisation primaire se caractérise par l'intégration d'un certain nombre de schèmes qui confèrent à l'individu ses premières références. La socialisation primaire réussie rend la biographie individuelle de l'acteur compréhensible par celui-ci. La socialisation secondaire est l'intériorisation de *sous-mondes* institutionnels. Elle est liée à la complexité de la division du travail et de la distribution sociale de la connaissance. Le problème de consistance entre les deux niveaux est central. Il faut souligner que la socialisation secondaire peut conduire à une altération du moi originel. Nous allons appliquer ce modèle à l'institution militaire conçue en l'occurrence comme une seconde instance de socialisation.

Nous engageons l'hypothèse que les conditions de socialisation des jeunes issus de l'immigration maghrébine sont particulières en ceci qu'elles se fondent sur plusieurs paramètres que résume remarquablement G. Noiriel : « *D'un côté, l'enfant acquiert ses premiers apprentissages au sein de son milieu d'origine, dans sa famille et fréquemment dans le groupe que constituent les immigrants de première génération repliés sur "l'entre-soi communautaire". De l'autre, il se heurte aux normes dominantes du pays d'accueil* »⁶. Nous avons réalisé trente entretiens avec des jeunes franco-algériens de dont l'âge est compris entre 22 et 26 ans de la région parisienne, et ayant tout juste terminé leur service national. Notre démarche est plus réflexive que descriptive : nous cherchons moins à caractériser les jeunes franco-algériens ayant effectué leur service national qu'à repérer l'ensemble des représentations qu'ils se font de l'Armée. Du point de vue du jeune franco-algérien, le milieu militaire est un monde désenchanté (Partie 1-I) pour un certain nombre de raisons (1-II) que nous avons distinguées en deux volets (critères objectifs et critères subjectifs [A et B]). Toujours est-il que ces appelés sont suffisamment critiques pour se rendre compte que, en tout cela, ils cèdent à une idéalisation du service national qu'ils expriment à travers leurs attentes (Partie 2). Ils veulent d'un service national véritablement égalitaire et allocataire de ressources valorisées (2-I).

¹ Différents travaux ont traité de ce phénomène. Nous renvoyons essentiellement à l'étude faite par Michel Oriol, « Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale », European Science Fondation, Strasbourg, 1980.

² Voir L. Pinto, *L'armée, le contingent et les classes sociales*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°3, mai 1975.

³ Elle a fait l'objet du contrat DRET n° 85-200 et a été publiée en Février 1989. L'appellation "Populations à problèmes d'intégration" recouvre en l'occurrence les jeunes à "faibles niveaux généraux" et les jeunes ressortissants des D.O. M.-T. O. M.

⁴ Cette contribution, initiée par le Ministère de la défense en 1990 et réalisée par le colonel Yves Biville, est un rapport d'étape qui est une ébauche intéressante de ce qui pourrait être un véritable travail de recherche.

⁵ P. Berger, N. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1992.

⁶ G. Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration*, Paris, Le Seuil, 1988.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Pour eux, si l'Armée ne répond pas à leurs attentes, c'est parce qu'elle est peu sensible à leurs revendications. Ils s'interrogent alors sur leur identité (2-II) qu'ils se représentent comme aliénée.

Partie 1 – L'institution militaire au regard des conscrits franco-algériens

I/ Un monde désenchanté

Les données qui suivent sont tirées des réponses aux questions incluses dans le questionnaire rempli par les 30 jeunes franco-algériens enquêtés.

Par sa perception

Par perception, nous entendons le jugement global des franco-algériens à propos de leur expérience militaire. Il est demandé à chaque interviewé de nous caractériser son expérience militaire. La similitude des jugements nous a conduit à dégager quatre grandes séries de réponses représentatives.

Comment percevez-vous votre expérience militaire?

Perceptions du service national chez les franco-algériens	Chiffres	Pourcentages
C'est une obligation qu'il faut faire	05	17 %
Une année de perdue	13	43 %
Une institution "raciste"	08	27 %
C'est très inégal	04	13 %

L'institution militaire est présentée comme un impôt indu, c'est-à-dire comme « *une année de perdue* » (43 %), dont le caractère obligatoire implique une adhésion à contrecœur. Le service national apparaît par ailleurs comme un impératif bureaucratique qui ouvre la voie à la vie active. Les entreprises publiques conditionnent souvent l'embauche au passage sous les drapeaux. On fait alors son service national pour pouvoir travailler dans un contexte de chômage massif des jeunes. L'un de nos enquêtés, Adel, qui a connu l'échec scolaire, revient sur cette question : « *Pour moi, c'est clair, s'il n'y a pas ce travail de la R.A.T.P., jamais je ne ferais mon service national ici en France. Ce qui est navrant, c'est que dans toute démarche administrative, on demande, systématiquement si on est dégagé des obligations militaires. Pour moi, je me sens gêné que l'on fasse intervenir l'armée dans le civil. J'ai bien le droit de dire : je ne veux pas le faire... Mais bon, je l'ai fait quand même. Vraiment avec le chômage qui nous guette, on est obligé de se plier à leur volonté* ». D'autres perceptions revêtent également des aspects négatifs ; le service national est souvent perçu comme une institution raciste et inégalitaire.

Par les grades auxquels il donne accès

Au cours de son service national, chaque appelé peut prétendre à différents grades militaires en fonction de ses aptitudes et de son niveau scolaire. Nous avons retenu cinq catégories de ces grades quoique les deux dernières ne soient représentées par aucun de nos enquêtés. Au vu de ce tableau, nombreux sont les jeunes franco-algériens qui se situent aux grades les moins élevés de la hiérarchie militaire.

Quel a été votre grade pendant le service national?

Soldat de première classe	14	46 %
Soldat de deuxième classe	11	37 %
Caporal	05	17 %
Caporal-chef et Sergent	00	

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Il est significatif que la plupart de ces jeunes ignorent les différents grades militaires. Même si le service national offre aux conscrits la possibilité de le prolonger au-delà de la durée obligatoire à des fins d'apprentissage plus solide, la servitude militaire pousse ces jeunes à préférer un retour prompt au civil jugé moins *raciste*. En fait, la préoccupation de ces jeunes est moins de bénéficier d'un refuge qu'offre en l'occurrence l'Armée que d'échapper à l'inactivité et à la pauvreté familiale.

Par l'usage dont il fait l'objet

Un premier constat qui découle du tableau reproduit ci-après, c'est l'importance des réponses se rapportant aux difficultés de se faire réformer. Or, cette dimension n'est pas en soi un usage du service national mais plutôt un non-usage. On aura noté par ailleurs l'absence de l'usage symbolique du service national chez les jeunes franco-algériens. M. Bozon¹, qui a étudié la conscription sous un angle ethnographique en décrivant les cérémonies et fêtes qui accompagnaient chaque cohorte de conscrits, a noté que dans la France rurale (Saône-et-Loire), une valeur symbolique entourait les jeunes ayant effectué leur service militaire et signalait leur passage à la vie adulte. Aujourd'hui, les jeunes qui effectuent leur service national sont avant tout motivés par des considérations d'ordre économique, c'est-à-dire échapper à l'emprise de l'inactivité.

Les différents usages du service national chez les franco-algériens

Usage instrumental ²	12	40 %
Usage social ou patriotique ³	03	10 %
Impossibilité de le faire en Algérie	04	13 %
Difficulté de se faire réformer	11	37 %

Ces données reflètent le peu d'enthousiasme que suscite l'Armée chez les jeunes franco-algériens. L'existence de stratégies pour échapper au service national est réelle, mais les possibilités d'exemption sont tributaires des caractéristiques socio-économiques des agents sociaux. Les trois indicateurs pour caractériser le service national comme une institution jugée de mauvaise augure ne doivent pas occulter le côté positif de l'Armée. En effet, quelques résultats montrent que le service national procure à ces appelés quelques ressources dont ils peuvent se servir dans la vie civile.

Que vous a apporté le service national ?

Permis poids lourd	14	47 %
Permis touristique	07	23 %
Un diplôme militaire	01	03 %
Une formation professionnelle	02	07 %
Prise de contact avec mon futur employeur	02	07 %
M'a rien apporté	04	13 %

Ainsi, presque la moitié de nos enquêtés a acquis un permis poids lourd dont le coût s'élève à 5000 Francs dans le civil. De même, une majorité (seulement 4 des 30 enquêtés n'ont bénéficié d'aucun apport au terme de leur service national) se retrouve dotée d'une qualification ou d'un acquis suite à son passage sous les drapeaux.

II/ Les variables explicatives

¹ « Conscrits et fêtes de conscrits à Villefranche-sur-Saône », *Ethnologie française*, n° 1, IX, pp.29-46.

² Le plus souvent les réponses qui reviennent sont « je l'ai fait parce que je suis obligé de le faire pour pouvoir être embauché... »

³ Pour exprimer sa volonté d'intégration et se proclamer comme un citoyen comme les autres...

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Dans la perspective adoptée dans ce travail, la question pertinente est de rechercher les variables explicatives qui déterminent l'évaluation du service national par les jeunes franco-algériens. Une première façon d'instruire cette interrogation consiste à incorporer des variables en termes de capital économique et de capital culturel. L'importance de ces derniers dans la socialisation militaire de nos enquêtés est en effet significative. Les facteurs subjectifs pèsent également sur l'appréciation de l'Armée par nos enquêtés.

A. Les critères objectifs

Nous voulons nous interroger ici sur l'une des bases fondamentales de la sociologie empirique qui explique les données qu'elle recueille par des caractéristiques socio-économiques des acteurs, leurs origines sociales et familiales et par les diplômes qu'ils ont acquis durant leur scolarité. Nous avons classé nos enquêtés sur la base de deux biais : leur niveau scolaire avant l'incorporation et la profession de leurs parents. Nous avons ainsi obtenu les résultats suivants :

Niveau scolaire des franco-algériens rencontrés

Catégories	Nombre de réponses	Pourcentages
N'a jamais été à l'école	03	10 %
Niveau primaire	07	23 %
Niveau Bac	11	37 %
Niveau universitaire	09	30 %

Profession des parents

Chômeurs	11	37 %
Manœuvres	12	40 %
OS	07	23 %

L'emploi de ces deux concepts (capital économique et capital culturel) nous invite à en préciser le contenu. Le capital économique peut être à la fois un capital hérité sous forme d'un patrimoine ou un capital acquis. Le capital culturel peut revêtir deux formes particulières : d'un côté le capital scolaire défini par le diplôme et les années d'étude, de l'autre le capital hérité transmis par la famille. Dans le cadre de cette étude, seul sera considéré le capital scolaire que nous définissons par commodité comme l'ensemble des diplômes et titres scolaires inégalement détenus par les conscrits. C'est en fonction de cet ensemble de ressources (dans le contexte de l'Armée on parle de « *ressources éducatives* ») et de pouvoirs effectivement utilisables que se distribuent et se distinguent les différentes classes dans tout l'espace social. C'est également en fonction de ces deux principes de hiérarchisation que l'on obtient des structures de distribution symétriques et inversées dans chaque fraction de classes. Les stratégies de reproduction par lesquelles les agents tendent inconsciemment ou consciemment à conserver ou à augmenter leur patrimoine et corrélativement à maintenir ou à améliorer leur position dans la structure des rapports de classe sont celles qui expliquent les concurrences pour les titres militaires.

Le capital scolaire comme moyen de sélection

Avec la diversification et la hiérarchisation des services (service militaire avec toutes ses variantes : armée de terre, armée de l'air, marine nationale, service civil, service de coopération...), n'introduit-on pas déjà des critères de sélection fondés sur le capital économique et culturel. La fonction de *brassage social et égalitaire* que remplirait l'institution militaire ne résiste pas à l'épreuve des faits étant donné que les JFOM, issus pour la plupart d'un milieu social et familial défavorisé, se cantonnent dans un choix qui exclut, en réalité, toute chance de qualification

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

professionnelle. Les statistiques à ce sujet sont parlantes : environ 90 % des JFOM sont affectés dans l'Armée de terre ; 80 % ont un niveau général deux fois moins que la moyenne. Par ailleurs, le service national dit civil, ouvert uniquement aux détenteurs d'un diplôme universitaire supérieur, peut être assimilé à un stage professionnel, voire à une sorte de pré-emploi. Au terme de leur service national, une grande partie de nos enquêtés n'a ni bénéficié du passage par une filière militaire « prestigieuse », ni accompli une mobilité hiérarchique au sein de l'Armée, ni acquis un complément de formation professionnelle, ni obtenu un diplôme proprement militaire, ni pris connaissance des débouchés possibles.

L'Institution militaire, palliative de l'institution scolaire ?

Soutenir que l'Armée remplit la fonction de complément de la socialisation assurée par l'école consiste à sous-entendre que la formation qu'elle offre est prioritairement destinée aux *ratés* de la formation scolaire. Pour bien évaluer le niveau général de chaque appelé, l'institution militaire procède à des tests (durant les trois jours) à la lumière desquels elle identifie les besoins de chaque conscrit pour agir en conséquence. Le problème de l'adéquation entre l'Armée et l'école n'est évidemment pas nouveau, mais son approche telle que nous l'avons esquissée dans la partie introductive peut s'avérer fructueuse. Il convient tout d'abord de souligner qu'une certaine complémentarité existait entre les deux institutions dans la mesure où l'une (l'école) est centrée essentiellement sur des apprentissages « généraux » tandis que l'autre (l'armée) devait préparer les conscrits à la vie active. Cette fonction, quoique méconnue aujourd'hui, a été pleinement assumée par l'Armée en direction des conscrits paysans dans la France rurale du XIXe siècle¹. Les apprentissages *généraux* concernent d'abord les conscrits ayant connu un échec scolaire précoce ou tout simplement exclus du système éducatif pour des raisons essentiellement familiales. Le cas de Selim est très révélateur des attitudes familiales vis-à-vis du système scolaire français. Arrivé à l'âge de la scolarisation, son père l'a orienté vers l'école coranique de Colombes où il a appris une bonne partie du Coran sans aucun contact avec l'école française, propagatrice, selon son père, des valeurs qui transgressent la religion musulmane. Après avoir tenté d'effectuer son service national en Algérie (1992), il s'est finalement astreint à le faire dans son pays de résidence. C'est effectivement dans l'Armée qu'il a pu apprendre - partiellement - à lire et à écrire. De retour dans la vie civile, il a poursuivi sa scolarisation amorcée à l'Armée à travers des cours de soutien assurés par une association de quartier. Cette seconde forme d'apprentissage est aujourd'hui la plus importante. Elle est liée en premier lieu au fait que l'accroissement du chômage des jeunes qualifiés incite les pouvoirs publics à solliciter le concours de l'Armée dans le traitement de cette question. En second lieu l'élévation du niveau intellectuel des conscrits², imputable aux progrès de la scolarisation, situerait les attentes des jeunes appelés dans l'acquisition d'un savoir professionnel. En effet, l'institution militaire offre aux conscrits en mal d'apprentissage la possibilité de prolonger le service national au-delà de la durée obligatoire à des fins de formation plus approfondie. Elle complèterait le rôle joué par l'école et remplirait la fonction de dispositif intermédiaire entre celle-ci et l'entreprise. De tous les entretiens que nous avons menés, deux cas ont révélé le bien-fondé de cette complémentarité. Le premier, Hamid, est titulaire d'un BTS. En guise de stage, Hamid a offert ses *services* à l'Armée à la suite de son incorporation. Cette expérience lui a permis d'avoir connaissance de toutes les offres d'emploi relatives à sa formation ; des services de l'institution ont en effet développé plusieurs relais entre les entreprises et les appelés « qualifiés ». Grâce au certificat militaire reconnaissant ses compétences, il est aujourd'hui employé chez un garagiste spécialisé dans l'industrie mécanique.

Le second, Kader, qui travaillait avant son incorporation dans une boulangerie sous contrat à durée déterminée, a pu être embauché par son employeur après son passage sous les drapeaux grâce

¹ E. Weber (1983), *La fin des terroirs*, Paris, Fayard.

² Ch. Baudelot, R. Establet, « Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever », *Economie et Statistiques*, n°207, 1988.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

à l'attestation de son sérieux par ses supérieurs. De retour dans la vie civile, son employeur pour le récompenser de cette « *année donnée au pays* » l'a réemployé sous contrat à durée indéterminée. Cet exemple reflète la reconnaissance dont pourraient faire l'objet des appelés au moment de leur reconversion dans la vie civile. En effet, plus par son sérieux que par ses compétences, Kader a non seulement reconquis son emploi après la rupture du contrat, mais il a pu changer son statut professionnel. Le service national est à la fois un vecteur de reconnaissance et une passerelle entre l'école et l'entreprise. Des enquêtes similaires ayant porté sur des échantillons plus représentatifs débouchent sur des résultats significatifs : 72 % des conscrits recensés ont trouvé dans l'Armée un tremplin assuré pour leur avenir professionnel¹.

Les frontières entre la formation générale et la formation professionnelle telles qu'elles sont assurées par l'institution militaire restent floues. De fait, l'effort entamé par les pouvoirs publics pour associer l'Armée à la lutte contre le chômage et les ressources éducatives que cette dernière a prises en charge sont plus centrés sur la filière professionnelle que sur la filière générale. La prééminence de l'objectif professionnel doit être ici liée à l'idée désormais admise que la privation du travail peut sérieusement entraver le processus de socialisation². En tout état de cause, il s'avère que les caractéristiques socio-économiques des jeunes franco-algériens sont déterminantes dans les conditions de réussite du service national. Dans l'explication de l'évaluation du service national par les franco-algériens, l'autre versant qui nous paraît tout aussi décisif que le premier touche aux critères subjectifs liés à la formation identitaire de ces jeunes.

B. Les critères subjectifs

La référence des jeunes franco-algériens à la famille et à son rôle dans leur orientation du choix du service national est presque une constante. Le père - chef de famille - est perçu comme une autorité morale. Il est interventionniste dans toutes les démarches administratives de ses enfants. Kader, fils de migrants algériens, n'a pas choisi de faire son service national en Algérie. La raison avancée réside dans la révolution algérienne trahie par les élites du F.L.N. (Front de Libération Nationale) : « *Je suis né en France de parents Algériens, mon père a fait la guerre d'Algérie et a milité au sein du F. L. N. Il a été trahi par la suite. On sait aujourd'hui dans quelle situation ces truands ont mis l'Algérie. J'ai terminé mon service militaire, il y a deux mois. Jamais je ne choisirais l'Algérie, mes parents ne sont pas retournés là-bas depuis 1980. Il est clair qu'ils m'ont incité à faire mes obligations militaires dans ce pays. Je ne renie pas mes origines, bien au contraire, simplement ces soi-disant élites qui gouvernent l'Algérie sont des vampires : ils sucent le sang des pauvres et des déshérités... Ça m'écoeure de voir ça... Je retournerai inchallah là-bas quand la situation sera saine... »*

Le modèle familial qui prévaut chez les jeunes franco-algériens est un modèle où persistent certains aspects patriarcaux : le père gouverne, dirige et impose ; la mère est perçue comme une source d'affection dont les tâches se limitent à l'entretien de la maison. L'approche que font ces jeunes de la famille est empreinte d'une certaine religiosité. Kamal, étudiant en droit à Jussieu, résume son regret de n'avoir pas fait son service en Algérie alors que son père le lui avait vivement conseillé : « *À mes parents, je dois beaucoup. Je ferai tout ce qu'ils me demandent. J'ai beaucoup regretté d'avoir failli à ce devoir après avoir terminé mon service en France. Je suis né en France, j'étais intégré, j'étais chez moi... mais à l'armée, on nous écrasait bien comme il faut... Après, je me suis posé pas mal de questions sur mon choix qui était allé à l'encontre de celui de mes parents. Il est vrai qu'à l'époque j'avais quelques échos de comment est le service national là-bas, il paraît que le service militaire en Algérie est plus dur, plus long (deux ans) et plus éprouvant... mais après, je me suis posé la question que je devais quand même le faire en Algérie plutôt qu'en France quitte à être tabassé là-bas, mais au moins, cela serait fait par des compatriotes ».*

Ce qu'on peut affirmer compte tenu de ce qui précède, c'est qu'un jeune franco-maghrébin reste dépendant de sa famille (au sens moral) ; il peut travailler, gagner sa vie, mais cela ne lui tient pas lieu de repères familiaux. Certains, comme Rachid, considèrent que la France n'a pas rempli ses engagements à l'égard de son père, étant entendu que ce dernier a participé aux campagnes d'Italie et d'Indochine. Le cas de Rachid est édifiant. Il est l'un des rares de nos enquêtés à avoir été

¹ Enquête INSEE, « Jeunes et emploi », 1992.

² Voir D. Mothé, « Le partage du travail est-il une utopie ? », *Esprit*, juin 1992.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Caporal pendant son service national. Il est né en France en 1970 de père algérien et de mère française. Étudiant en économie (niveau Maîtrise) et préparant l'I.U.F.M, il porte un jugement sévère sur son passage sous les drapeaux. Invité à nous parler de son service national, il aborde la carrière militaire de son père : « *Mon père me parlait de la guerre d'Algérie avec beaucoup d'émotion, c'est un homme d'un grand courage. Il a combattu aux côtés de la France pendant les campagnes d'Italie et d'Indochine, mais pas comme militaire de carrière car la France n'a pas voulu qu'il en soit ainsi... elle n'est pas reconnaissante ... qu'elle n'attende donc pas de nous un quelconque effort pour son service. Même si pendant mon service militaire, j'étais jusqu'au grade de caporal, l'armée n'est pour moi qu'un loisir et une perte de temps... Si la France avait reconnu l'immense dévouement que lui avait manifesté tous ceux qui ont combattu à ses côtés sans distinction d'origine, il n'y aurait pas aujourd'hui des écarts entre la nation et son armée. J'ai été Caporal sans pour autant adhérer à la patrie française. J'ai simplement choisi de jouer double jeu et de m'éviter l'esclavagisme qu'elle fait subir aux appelés d'autres origines* ».

À la lumière de ce qui précède, on peut s'interroger sur la filiation professionnelle et sur la possible reproduction de carrière entre les deux générations. Cette interrogation est d'autant plus légitime qu'un autre franco-algérien, lui aussi Caporal, a un antécédent de même nature. Kacem, né en Algérie en 1973 et arrivé en France en 1977, était Caporal pendant son service national. Il évoque le passé militaire de son père et les conditions dans lesquelles sa famille a quitté l'Algérie : « *Je suis né en Algérie à Bab El Oued en 1973, fief aujourd'hui des islamistes, je suis arrivé en France à l'âge de 4 ans et j'ai fait toutes mes études en français, je ne fréquente pas les Arabes du tout. Mes parents sont Kabyles, ils aiment la France... ils m'ont raconté les conditions dans lesquelles ils ont quitté l'Algérie... Mon père a combattu la France pour l'honneur de l'Algérie après avoir été son allié pendant la guerre d'Indochine... Après l'indépendance, il a travaillé comme manœuvre dans une usine près d'Oran, et a été rattrapé par le chômage... Il se trouve qu'après nous n'avons plus rien à manger, aucune aide, on est réduit à rien, à l'époque nous habitons Oran et quand on demandait quelque chose, on nous traitait de "sales Kabyles". Grâce à mon oncle, nous avons pu gagner la France... Pour moi, le service national en Algérie n'a aucun sens, d'ailleurs mes parents s'y opposent farouchement...* ».

Les jeunes franco-algériens ne s'appuient sur aucun référent militaire car, contrairement aux Français de souche, leurs parents ne disposent pas de la nationalité française. Le besoin d'un repère familial est très sensible chez nos interlocuteurs. Il est, en effet, difficile à un jeune franco-algérien de faire un choix qui est de nature à indisposer ses parents. Tout dépassement de la famille, du pays ou de la religion est de l'ordre de la trahison. Le cas des Harkis est à ce titre riche d'enseignements ; l'insulte suprême pour un maghrébin consiste à l'assimiler à un harki. On comprendra l'utilité d'une approche anthropologique pour discerner les véritables structures de ces familles d'origine maghrébine. Des études empiriques ont montré à quel point l'environnement familial est pesant chez le jeune franco-algérien¹.

Ainsi l'attachement à des valeurs familiales se manifeste par une charge affective à l'égard de leurs ascendants dont ils connaissent pour la plupart le passé colonial.

La persistance de l'héritage colonial ?

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons conclure que la référence à la famille se conjugue chez nos enquêtés à l'évocation du passé, notamment dans sa phase coloniale. Cette évocation se déploie également sur un autre registre à savoir qu'ils remplissent au sein de l'institution militaire une position d'*anciens colonisés*. La question importante est de savoir à quel point il y a reproduction de ce processus (colonial) qui « *tend à maintenir d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre (en cas d'émigration) la loyauté commune, formelle ou informelle, au groupe d'origine* »². S'inspirant de P. Bourdieu, M. Oriol qualifie cette reproduction de « *verticale* » à la différence de la reproduction « *horizontale* » qui concerne des couches sociales superposées et hiérarchisées. P. Bourdieu considère comme essentiellement inconscients les apprentissages culturels capables de conférer l'aisance et par là même la domination symbolique. A cette proposition de P. Bourdieu, nous pouvons ajouter qu'il ressort des entretiens recueillis que, si la référence à la colonisation et à la décolonisation décrit une situation que les jeunes rencontrés n'ont pas connue, il n'en demeure

¹ Voir notamment Ch. Jelen, *La famille, secret de l'intégration. Enquête sur la France immigrée*, Paris, Robert Laffont, 1994.

² M. Oriol, « L'institué et l'organisé : propositions dialectiques sur les pratiques associatives des immigrés », *Peuples Méditerranéens*, fascicule n°9, 1985, p. 11.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

pas moins que cette situation peut s'appréhender dans le rapport qu'ils entretiennent avec leurs parents. Nous avançons, en guise d'explications, quelques hypothèses.

L'hypothèse du récit migratoire

Les conditions de socialisation des jeunes issus de l'immigration maghrébine sont, à bien des égards, différentes de celles auxquelles sont soumis les jeunes Français. Contrairement à ceux-ci, ils se trouvent au-devant des difficultés d'assimiler les normes dominantes de la société française. Ces difficultés résident dans la nature de l'éducation qu'ils ont reçue de leurs parents. En effet, l'héritage que leur ont légué ces derniers n'est pas facilement compatible avec la tradition française qui est fondée sur un Etat national dominant. En vérité, c'est toute la définition de la nation qui se pose ici avec acuité. La simple évocation de l'éducation de base nous conduit à introduire la dimension familiale dans ce processus de socialisation. La part de cette dernière dans la distribution et la codification de la connaissance frise l'endoctrinement.

Parmi les différents canaux qui permettent cet endoctrinement, il y a le récit migratoire qui pourrait donner aux enfants une idée de ce qu'ont vécu leurs parents en bien ou en mal, dans la société d'origine ou dans la société d'accueil. Mais ce récit n'est jamais en soi un procès du passé ou un reflet de la réalité du présent. Il remplit la fonction de resituer le jeune en perte de repères dans son cadre familial, de lui attribuer une histoire et de l'inscrire dans une « *mythologie des origines familiales* ». Tout cela pour que sa condition ne bute pas sur un non-lieu¹. À cette hypothèse capitale, on peut ajouter la dimension du vécu quotidien dans toutes ses composantes : la langue, moyen de communication autant que manifestation d'une identité, la nourriture, la religion, le quartier, l'école... qui marquent le jeune jusque dans les archives de sa mémoire.

Il ressort nettement de la présentation du service national par ces jeunes une image négative: ni le drapeau bleu-blanc-rouge, ni l'uniforme militaire, ni la Marseillaise ne rencontrent leur adhésion. Pour eux, le milieu militaire est le milieu nationaliste par excellence; un champ borné où il n'est guère possible de s'émanciper : « *ils (les responsables militaires) nous enlèvent l'esprit critique... J'ai l'impression d'être un esclave* ». Si beaucoup de nos enquêtés concèdent que cet état de fait est subi par tous les appelés, ils se posent comme les premières et les principales victimes. Pour la plupart de nos enquêtés, les symboles nationaux des deux rives de la Méditerranée sont insignifiants : « *Ni Qassaman (l'hymne national algérien), ni la Marseillaise ne me branchent. Je trouve ça démodé, je me revendique comme citoyen du monde, ça ne m'intéresse pas ces conneries...* ». La réalité de l'opinion que les jeunes franco-algériens se forment à propos du milieu militaire est fondée sur le fait que d'autres appelés ne rencontrent pas les mêmes difficultés d'adaptation. Il y aurait un traitement propre qui leur est réservé et qui conduit à l'uniformité des attitudes. Aussi les jeunes franco-algériens se regroupent-ils pour faire face.

Le sentiment d'injustice et d'exclusion se traduit chez bon nombre de ces jeunes par une attitude défensive, passive et de résignation : « *Ensemble (nous les Maghrébins), on essaye de parler le moins possible avec ces racistes, avoir le moins de contact possible avec eux. Qu'ils donnent des ordres, un point c'est tout. Parmi nous les Maghrébins, il y a ceux qui ont essayé de créer contact et de faire un effort de communication ; finalement il ont eu droit à des réflexions racistes...* » Il apparaît donc clair que le milieu militaire, du point de vue de l'appelé franco-algérien, est un espace conflictuel reproduisant, à l'occasion, des ghettos. La subjectivité des entretiens permet de dégager la fonction assumée par le JFOM au sein de l'Armée ; il se veut d'abord un marginal, ou une figure en quête de légitimité, celui dont R. E. Park² a décrit la condition dans le contexte américain : « *Tout ce que je veux c'est qu'on me respecte et qu'on me laisse tranquille (...) je reste dans mon coin...* ».

¹ Cette idée est exprimée par Gérard Noiriel, *Le creuset français*, op. cit., p. 14.

² « *Human migration and the marginal man* », *American Journal of Sociology*, mai 1928.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

D'une rive à l'autre : deux façons de vivre l'expérience militaire

Un abondant arsenal juridique est mis en place en matière d'obligations militaires des doubles nationaux. La plupart des conventions conclues entre la France et l'Algérie laisse au binational le choix du pays où il désire servir même si l'accent est mis sur le pays de résidence. Dans le cadre de ce présent travail, nous avons rencontré deux frères dont l'un a fait son service national en Algérie (86-87), et l'autre l'a effectué en France. L'importance du service national dans les options du gouvernement algérien, la pression des familles et des agents consulaires ont impliqué une progression des choix en faveur du pays d'origine jusqu'à 1989 pour accuser ensuite un net recul¹. La crise politique ouverte depuis cette date devrait nous fournir l'explication. À ceci, il faut ajouter que sur le chapitre des obligations militaires, les conventions concernant le service national se heurtent à ce que les rapports franco-algériens ont de passionnel : des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes sont revendiquées par les deux Etats comme étant leurs ressortissants. À ce titre, A. Gillette et A. Sayad font valoir que « *Les membres de la communauté algérienne qui se débattent dans cet imbroglio sont à cet égard les ultimes victimes de la colonisation. La confusion des nationalités et l'indétermination des statuts sont le produit de la conjonction de l'histoire de la colonisation qui s'est achevée et de l'histoire de l'immigration qui se poursuit* »². Fawzi, dont le frère aîné Rachid a fait son service en Algérie, a, quant à lui, choisi l'option française. Disposant de quelques éléments de comparaison, il justifie son choix par la dureté du service militaire en Algérie et par le traitement que font subir les militaires aux appelés émigrés : « *Au début tout militait à ce que je fasse mon service en Algérie parce que c'est mon pays et le faire là-bas fera un grand plaisir à mon père qui tient à ce que nous ne soyons jamais coupés de nos origines. Mais mon frère Rachid qui l'a fait en Algérie me racontait tellement d'horreurs que les militaires font subir aux appelés immigrés. Il m'a raconté en présence de mes parents le calvaire qu'il a vécu là-bas. C'est un véritable enfer, il était traité comme un chien, insulté, traîné dans la boue, on lui a insulté la race, la famille, les parents. Pour un rien, on le tabassait, giflait, crachait... en plus il parlait pas très bien l'arabe. Ils lui reprochaient vraiment d'être un émigré. Ces informations ont persuadé mes parents de ne pas me faire partir là-bas...* » Il ressort de ce témoignage que le service national algérien est plus éprouvant dans les modalités et les méthodes employées par les militaires en direction des appelés immigrés. Le choix du service national en Algérie peut paraître un contre-sens. Des conscrits algériens s'étonnent que leurs compatriotes résidant en France optent ainsi pour l'Algérie. Objectivement, le service national français fournit plus de facilités aux binationaux : durée moins longue (neuf mois), proximité du domicile, facilité de permission de sorties... Quant à l'option algérienne, elle revêt plusieurs aspects négatifs : durée plus longue (deux ans), problèmes de langue, éloignement de la famille, discipline très dure... Pour résumer, nous soutenons que le choix de l'Algérie est une option affective dictée par l'influence parentale. Elle est destinée à symboliser l'appartenance à une culture arabo-musulmane et à matérialiser l'allégeance au pays d'origine. Il ne faut pas occulter pour autant que, sur les obligations militaires, les doubles nationaux font l'objet de sollicitations diverses : les autorités algériennes sont très attentives à ces jeunes dont elles ne reconnaissent pas la binationalité (l'octroi du passeport algérien est souvent conditionné par le passage sous les drapeaux) ; le milieu immigré pèse aussi dans le choix de ces jeunes qui doivent s'acquitter de leur « *devoir national* ». Néanmoins, comme nous l'avons souligné, depuis un certain nombre d'années, l'option française est préférée par la plupart des franco-algériens, comme l'exprime un de nos enquêtés : « *L'idéal pour moi, c'était de servir en France sans être obligé de renier mes origines* ».

Partie II Les attentes à l'égard du service national : entre une représentation instrumentale et des revendications diffuses

¹ Cette estimation est donnée par le Général de réserve M. Faivre, « Service national et intégration des immigrés », *Revue Afrique et Asie modernes*, Hiver 1991, p. 82.

² *L'immigration algérienne en France*, Paris, Ed. Entente, 1984, p. 112.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Nous avons jusqu'ici dégagé les principaux éléments qui permettent de rendre compte de l'évaluation faite par les jeunes franco-algériens du service national. La lecture qu'ils font de l'Armée procède d'une échelle de valeurs que nous avons développée précédemment, mais elle se déploie également dans un autre registre : celui d'une appréhension nettement positive de ce que devrait être la vie militaire. Aux déceptions, maintes fois exprimées, succède une idéalisation du service national. Tel est le propos que nous développerons dans cette partie. Dans l'exploration de ce thème, nous chercherons à connaître les attentes (idéales et non celles déjà déçues) que le jeune franco-algérien formule à l'endroit de l'institution militaire. Il nous a paru, après la lecture des différents entretiens, que les aspirations de nos enquêtés s'expriment à travers deux grands volets. Le volet utilitaire comprend les attentes professionnelles que les jeunes franco-algériens entretiennent à l'égard de l'Armée. Quant au volet revendicatif, qui est la suite logique des diverses critiques que ces jeunes formulent à l'endroit de l'armée, il se manifeste sur le plan religieux et, plus généralement, sur le plan identitaire.

Un monde idéalisé

Pour comparer les déceptions et les aspirations, nous tenons à employer l'expression de monde idéalisé. Dans notre approche, le service national n'est pas seulement une réalité par rapport à laquelle les conscrits se positionnent, c'est aussi une institution susceptible d'être « réformée », « adaptée aux besoins »... Cela revient à doter nos enquêtés d'une capacité de propositions. Non seulement le jeune franco-algérien porte sur son expérience militaire un regard d'ancien colonisé qui ne veut plus l'être, mais en même temps, il se propose une identité non aliénée. Ce regard est incertain, car il mêle passé et présent, altérité et identité, confiance et méfiance... Un thème récurrent dans les entretiens réalisés est l'attente utopique d'une institution pacifiée et attentive aux différences des conscrits, d'un avenir meilleur. Un nombre appréciable d'enquêtés dessinent une forme de service national à l'aune du débat sur la suppression de la conscription et se montrent favorables à une formule plus égalitaire et centrée sur les préoccupations des conscrits.

Comment vous représentez-vous le service national de vos vœux ? (sur 30 réponses)

Représentations du service national chez les jeunes franco-algériens	Chiffres en grandeurs	Pourcentages
Service national qui fournit l'accès au travail	12	40 %
Service national qui garantit une meilleure instruction	04	13 %
Service national qui reconnaît la pluralité de culture et de confession	07	23 %
Service national pratiquement obligatoire et universel	02	07 %
Service national non étendu aux filles	03	10 %
Service national supprimé	01	03 %

On remarquera de prime abord la quasi-absence des réponses se rapportant à la suppression du service national que l'actualité politique a propulsé sur le devant de la scène. L'institution militaire n'est pas ce qu'elle devrait être. L'idéalisation du service national se forme donc logiquement à partir de ses lacunes. On trouve donc majoritairement idéalisé (53 %) un service national qui ouvre les possibilités de travail et d'instruction. Les revendications d'ordre culturel et religieux sont exprimées par moins d'un tiers de nos enquêtés. Ces deux considérations, si nous les avons exprimées en termes quantitatifs, méritent un examen plus approfondi à un niveau qualitatif. C'est ce qui nous occupera à présent.

I/ Le volet utilitaire

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

Pour mériter son adhésion et son dévouement, l'Armée devrait apporter « *un plus* » à l'appelé. Sans quoi, elle perd de sa légitimité. C'est ce qui se dégage de la plupart des réponses que nous avons obtenues à ce sujet. Il y a un quart de siècle, J. Baudoin écrivait à propos du service national : « *Le service militaire ne saurait survivre longtemps s'il n'apporte rien de véritablement positif aux appelés qui le vivent... À notre époque, une institution ne peut fonctionner sans un minimum d'adhésion, de participation et de soutien de la part de ses membres. Or l'adhésion suppose pour l'immense majorité des appelés, en l'absence d'une menace extérieure précise et puissante, un minimum de satisfaction personnelle* »¹. Il est certain que l'adhésion à une institution dépend du degré de son utilité et des apports que les adhérents en attendent. Dans le cadre de l'institution militaire, l'appelé espère un apport qui peut être soit un diplôme (reconnu dans les démarches destinées à trouver un emploi), soit une qualification, soit un apprentissage (comme la lecture ou tout simplement apprendre à vivre en communauté) que les conscrits peuvent imputer à leur expérience militaire. L'échec scolaire et l'inefficacité socialisatrice de l'institution scolaire placent quelques jeunes franco-algériens en position de grande attente à l'égard de l'Armée.

Ce qui est mis en avant dans cette revendication, c'est la place du travail comme remède à tous les maux, et, par ricochet, la nécessité d'acquérir une qualification qui permette d'échapper aux problèmes sociaux : familiaux, résidentiels, d'intégration... Une telle volonté d'insertion se conjugue donc par le traitement du professionnel par le militaire. À l'évidence, l'absence de qualification de la grande majorité de nos enquêtés n'est qu'un signe d'un problème plus général de socialisation que l'inactivité récurrente rend plus affirmé. Ces jeunes en arrivent à la conclusion que leur passage sous les drapeaux doit leur fournir, moyennant une reconnaissance de cet acte d'adhésion, un apport matériel. Les moins qualifiés et les plus âgés (+ de 24 ans) optent pour le cours terme quant à leur volonté de passer à la vie active. On comprend alors que l'Armée est vivement interpellée. Si d'aucuns, les bénéficiaires de leur passage sous les drapeaux, se montrent plus satisfaits de l'Armée, d'autres, inversement, veulent d'un service national « *paternaliste* ». C'est un fait d'observation que de relever que les tenants de ces attentes sont ceux de nos enquêtés qui se retrouvent sans aucune qualification après leur passage sous les drapeaux. D'initiatives individuelles, ils n'en parlent guère. Ils idéalisent un Etat fort, sécurisant et capable de les prendre en charge. Le besoin d'instruction dans la perspective légitime de trouver un emploi et de se socialiser est une réalité sociale.

Sollicitée sur deux plans (insertion professionnelle et contrôle social), l'institution militaire fait émerger des attentes qu'elle ne peut satisfaire que partiellement. Ce qu'elle rend clair, au contraire, c'est la prégnance d'une crise généralisée, celle de l'emploi des jeunes. Les attentes professionnelles que nos enquêtés formulent à son endroit ne font que refléter un état d'esprit général que les conscrits de toutes origines sont en position d'exprimer. Ainsi, la fonction-miroir² que remplit le jeune immigré dans la société française apparaît ici pertinente, en particulier dans un contexte de chômage des jeunes. L'image d'un service national « *généreux* » qui garantit une formation et par conséquent un emploi aux conscrits, voilà l'idéal social qui anime les jeunes franco-algériens les moins qualifiés. Dans les opinions exprimées, on remarque une totale absence de modèle ou d'utopie sociale mobilisatrice. En revanche, la foi en l'Etat permet en somme d'attendre tout de lui et de le critiquer dès lors qu'il faillit à sa mission de protéger les plus vulnérables des citoyens. Le rapport de confiance (confiance dans le travail, confiance dans le fait de servir le pays) est vivement évoqué dans les entretiens : « *Je voudrais qu'on nous fasse confiance, pour la plupart, on est défavorisé socialement, ce n'est pas une raison de nous défavoriser encore plus nationalement. Qu'on nous fasse confiance et ils verront si nous la méritons... Par exemple, on nous donne pas l'occasion de faire carrière ici. Je voudrais qu'on sache qu'on est des Français à part entière qui peuvent exercer toutes sortes d'emploi, on est*

¹ J. Baudoin, *Armée-nation : le rendez-vous manqué*, Paris, PUF, 1975, p. 59.

² Cette expression, désormais consacrée dans la littérature sociologique relative à l'immigration, consiste à attribuer à l'immigré la fonction de baromètre de l'état de la société française.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

certes de culture musulmane, comme il y a des français bouddhistes, juifs... ». L'exclusion de l'emploi équivaut à une négation de l'identité.

II/ Le volet revendicatif

Les revendications religieuses

La question de la religion dans les armées françaises ne date pas d'aujourd'hui. Déjà, dans son histoire des goumis marocains¹, Y. Salkin rappelait que la tradition musulmane eut droit de cité au sein des contingents français lors de la première guerre mondiale. Des "chohadas" (Martyrs) étaient enterrés dans le respect des recommandations religieuses, des Imams étaient recrutés pour faire la prière de la mort, des interdits alimentaires étaient pris en compte avec la plus grande des rigueurs, des mosquées étaient fondées pour faciliter aux soldats l'observance des cinq prières quotidiennes. La France, pour saluer la mémoire des musulmans morts pour sa défense, a d'ailleurs construit la grande mosquée de Paris. Aujourd'hui, à la lumière des entretiens réalisés, la religion musulmane n'est pas reconnue dans les armées. Aussi, les jeunes franco-algériens les plus pratiquants ne parviennent-ils pas à se reconnaître dans le milieu militaire. La non-prise en compte des revendications religieuses des appelés musulmans telles que le respect des interdits alimentaires (porc), les facilités disciplinaires pendant le mois du Ramadan (le mois de jeûne) et l'octroi des jours de permission à l'occasion des fêtes religieuses incite ces jeunes à revendiquer un statut particulier au sein des armées. Les dites revendications se trouvent accentuées par la prise en compte du facteur religieux chez les autres appelés de confession juive ou chrétienne. Les plus revendicatifs sur le plan religieux sont ceux qui n'ont pas une connaissance soutenue de la langue arabe et qui se trouvent dans une forte dépendance familiale. Pour la plupart, ils n'étaient pas pratiquants au cours de leur vie antérieure. Ce constat conforte l'idée que la religion est souvent un refuge dans les situations de difficulté que les jeunes rencontrent tout au long de leur expérience militaire : *« Manger du Hallal ou ne pas le manger n'a pour moi aucune signification, d'ailleurs je ne suis pas pratiquant. Ce qui a une signification, au contraire, c'est que les autres appelés peuvent pratiquer leur religion en toute sérénité, ça par contre, ça donne à réfléchir. Je suis Kabyle, chez nous on mange pas spécialement Hallal, mais quand on voit ce genre de choses, on se sent opprimé quelque part. Parce que ça montre que les appelés musulmans n'ont pas les mêmes droits que les autres... c'est d'ailleurs une bonne chose qu'on supprime ce service... »*

Il s'ensuit que l'égalité entre les différents appelés suppose un traitement égalitaire sur le plan de la spiritualité. Un service national ne peut à leurs yeux rencontrer leur estime que quand il satisfait à ces revendications. À cet égard, l'Armée est jugée très différente de la vie civile qui, elle, reconnaît la spécificité de la communauté maghrébine. Abdellatef résume bien cette distinction entre la vie civile et militaire : *« La première chose qui frappe un appelé de chez nous, c'est l'indifférence de l'armée à son encontre. Dans le quartier, dans les administrations civiles, on est plus ou moins reconnu comme appartenant à une autre culture, à une autre race. Donc, pour faire ses courses, pour pratiquer sa religion, on a des boucheries Hallal, on a des mosquées. À l'armée, rien de rien, soit comme ça et tais-toi, et si tu n'es pas content, tu patientes jusqu'à la fin de ton service. J'aurais aimé que le service national soit un témoignage de notre reconnaissance sur le plan religieux et culturel, quoi ! »*. Les comparaisons entre la vie civile et militaire servent le plus souvent à légitimer ces revendications religieuses. Nombreux sont les auteurs qui ont souligné que la religion musulmane pose un problème de premier ordre au processus de socialisation des Français musulmans. Leurs thèses tendent à soutenir que la reconnaissance de la religion musulmane irait à l'encontre du principe même de l'Etat national². Cette assertion constitue un argument en faveur du rejet des Maghrébins. Si les Français d'autres origines ont réussi à s'intégrer dans la société française (Italiens, Polonais, Espagnols, Portugais...), c'est parce qu'ils se reconnaissent dans les mêmes valeurs religieuses chrétiennes que les Français d'origine. Les Français de confession musulmane ne pourraient, quant à eux, être assimilés car ils seraient hostiles

¹ Y. Salkin, (1987), *L'histoire des goumis marocains*, Paris, Public Réalisation..

² Pour plus de développements, voir A. Sayad, « Etat, nation et immigration : l'ordre social à l'épreuve de l'immigration », *Peuples méditerranéens*, n° 25, avril-septembre 1984.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

au fond culturel Occidental. Cet argument bute sur l'irrationnel. Il vise à fonder la communauté nationale sur un substrat religieux indivisible.

Les revendications identitaires

La question de l'identité est l'un des thèmes favoris de la sociologie de la connaissance. Dans un article publié en 1966, Peter Berger soutenait que la socialisation des individus est au cœur de la problématique identitaire¹. En vérité, il a été question tout au long de ce travail de la question identitaire de la jeunesse française issue de l'immigration algérienne. Pour illustrer la façon dont les jeunes franco-algériens se représentent leur identité au sein du service national et dans la société française en général, deux témoignages nous paraissent devoir être signalés. Le premier est un roman dont l'auteur² s'interroge sur l'appellation *Beur* qu'il dénonce, car elle « *tend à créer une catégorie de français pas comme les autres* ». Le second est le journal rétrospectif d'une lycéenne d'origine algérienne née à Marseille de parents immigrés. Elle raconte comment « *il a d'abord fallu qu'elle gagne le droit d'être comme tout le monde pour ensuite gagner le droit d'être elle-même...* »³. Les revendications identitaires qu'expriment les jeunes franco-algériens se rapportent au refus de certaines appellations qui leur ont été imposées par la société de résidence. Le retour sur soi en vue de ne plus l'être par l'Autre est l'une des façons qui permettent à nos enquêtés de ressaisir leur personnalité : « *Je veux être moi-même, pas comme les autres aimeraient que je sois* ». Il en est ainsi du terme *Beur* qui est récusé par les jeunes franco-algériens : « *C'est une façon élégante de dire Arabe, car l'Arabe a une connotation trop négative : voleurs, brûleurs de voiture... Quel qu'il soit, il est regardé comme un intrus qui n'a pas sa place, je veux pas de titre distinctif. L'armée qui devrait faire l'impasse sur l'identité de tout un chacun n'a pas à se mêler de ces questions* ». En ce sens, l'utilisation du mot *Beur* correspond bien à l'image communément répandue au sujet des jeunes générations issues de l'immigration maghrébine qui sont perçues comme une sorte de génération bâtarde, d'hybride inclassable valorisé (ou dévalorisé) par la mise en contact de deux sociétés, de deux cultures, au nord et au sud de la Méditerranée.

En définitive, il paraît clair que l'emploi de l'appellation *Beur* exprime à la fois une reconnaissance et une non-reconnaissance : « *ces jeunes Arabes sont bien français mais pas au même titre que "nous"* ». Elle est, comme nous l'avons souligné, au fondement de la formation d'une identité française d'origine maghrébine ; aussi met-elle en cause le principe selon lequel l'intégration d'une communauté serait liée à la perte ou à l'absence d'une revendication identitaire. Dans la mesure où le terme *Beur* pose problème aux intéressés eux-mêmes, certains auteurs disent leur préférence pour l'appellation « *deuxième génération* ». Ainsi Gérard Noiriel définit cette dernière comme « *le processus sociologique par lequel des individus sont soumis à des formes contradictoires de socialisation, à cet âge décisif des acquisitions fondamentales qu'est l'enfance. C'est un problème qui peut dépasser largement la question de l'immigration...* »⁴. L'identité revendiquée se situe dans une rupture d'avec la génération précédente : « *Ils (les instructeurs militaires) nous considèrent comme des analphabètes, en fait ils pensent que nous vivons comme nos parents, ils n'arrivent pas à imaginer qu'un arabe peut prétendre à une citoyenneté tout à fait méritée* ».

Cette représentation, avec toutes les simplifications qu'elle impose, permet sans doute de mettre en évidence le renversement qui s'est opéré en l'espace de deux décennies. Le rapport entre les deux générations est si conflictuel que les parents vont jusqu'à parler de leurs enfants comme « *illégitimes* »⁵, « *Oulads El haram* », connotation en arabe nettement dépréciative. Nous avons souligné que l'inadéquation entre la socialisation primaire et la socialisation secondaire peut causer et entretenir cette déviance. En revanche, la mobilisation de la communauté autour de la question identitaire peut être le fait d'une *avant-garde* intégrée. Dans nos entretiens, les plus porteurs de ces

¹ P. Berger, « Identity as a problem in the sociology of knowledge », *Archives européennes de sociologie*, n°2, 1966, p. 111.

² A. Bekkar, *La grotte et l'araignée*, Paris, Ed. Hermé, 1990, 423 pages.

³ M. Feraud, *Anne ici, Sélima là-bas*, Paris, Duculot, 1978, p. 160.

⁴ G. Noiriel, op. cit., p. 213.

⁵ A. Sayad a développé cet aspect dans une contribution parue en plusieurs parties dans l'ARSS, n°25-26-27, 1979.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

revendications identitaires sont ceux qui ont un niveau scolaire supérieur à la moyenne de nos enquêtés. On voit donc que le décalage entre les aspirations que le service national suscite et sa réalité vécue a une double conséquence : d'abord, on assiste à un désenchantement collectif qui implique le refus de l'institution. Désenchantement collectif qui incline les conscrits à étendre à toutes les institutions, dans une sorte « d'humeur anti-institutionnelle », leur révolte mêlée de ressentiment ; ensuite intervient une procédure de sélection qui prend en compte la détention du capital culturel par les conscrits. Pour lutter contre ce déclassement, les conscrits auront tendance, ou bien à produire des remises en cause de l'institution qu'ils découvrent moins adaptées à leurs attentes, ou bien à aménager conformément à leurs prétentions les « *espaces* » auxquelles l'institution les réduit.

CONCLUSION

La première partie de cette étude a eu pour objet un vécu et la présentation d'hypothèses explicatives relatives à celui-ci. La seconde étudie les aspirations des jeunes franco-algériens quant à un service national conforme à leurs attentes. Cette présentation met aussi aux prises deux facettes du problème sociologique. La première s'articule autour d'une sociologie du conflit qui met l'accent sur une interaction négative entre l'institution militaire et les appelés franco-algériens. À cet égard, les origines et la culture des conscrits sont plutôt perçues comme des facteurs de domination. La seconde se rapporte à une sociologie de l'intégration au terme de laquelle les fonctions de socialisation se réajustent avec les traditions et la culture des conscrits. Cette seconde fonction, ne s'étant pas révélée au rendez-vous de l'expérience militaire de nos enquêtés, s'exprime à travers les aspirations de ces derniers.

On ne peut retenir l'idée de l'adoption spontanée de toutes les caractéristiques de la société de résidence, tout comme on doit rejeter celle d'une fidélité totale envers le pays d'origine. La problématique centrale, on l'aura noté, se rapporte de front à la question de l'allégeance politique. Celle-ci même qui met aux prises deux pôles liés et distincts : le premier se rapportant à la nation des parents de ces jeunes, ces anciens colonisés, le second à l'ancienne métropole qui a « *importé* » des masses humaines adaptées à ses besoins du moment.

À l'issue de ce travail, on comprend que la socialisation militaire des jeunes Français issus de l'immigration algérienne touche un certain nombre de thèmes qui lui sont liés. La formation de la mixité franco-algérienne tire sa raison d'être d'un fait historique - le fait colonial - qu'il est difficile d'évacuer. Si nous sommes revenus sur la survivance de quelques aspects historiques de la relation franco-algérienne (conquêtes coloniales, guerre d'Algérie...), c'est parce qu'ils font sens à ceux qui vivent l'expérience militaire. Il y aurait en vérité beaucoup de choses à dire sur les aspects post-coloniaux dans la jeunesse issue de l'immigration maghrébine, et la recherche gagnerait beaucoup à s'orienter dans cette direction. À cela s'ajoute une autre dimension qu'il faut aussi étudier, c'est la transmission par les parents de ces aspects historiques à leurs enfants. C'est là une des questions clés de la socialisation. Nous avons mis en avant succinctement deux canaux qui sont, d'après nous, décisifs dans cette perspective. Il s'agit bien sûr du récit migratoire et du vécu quotidien sous toutes ses formes. Il existe certainement d'autres médiations qui assurent la circularité des valeurs entre les générations. Comment expliquer qu'au sein de l'institution militaire, la socialisation de base n'est pas prise en compte si l'on se fie aux différents témoignages rapportés dans cette étude ? Reste l'interrogation décisive dans les années à venir : le rendez-vous citoyen tient-il véritablement lieu de service national, et quelle sera sa contribution à familiariser les conscrits binationaux avec l'esprit de défense ? Ce sont là quelques interrogations importantes qu'il faut aussi cerner pour bien comprendre le problème que pose la socialisation militaire du mixte franco-algérien. Au terme de cette étude, la vie militaire apparaît non pas comme une instance de socialisation mais comme un univers symbolique traversé par des clivages, liés à la fois à des considérations objectives (lieu de sélection sur la base des capitaux que détiennent inégalement les jeunes conscrits...) et à des critères subjectifs inhérents à la population ici étudiée (origine

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

maghrébine et musulmane, double allégeance...). C'est là en effet deux pistes explicatives qui ont transparu tout au long de cette contribution. La première piste privilégie la dimension des acquis imputables à l'itinéraire scolaire ou universitaire et à la situation sociale de la famille du conscrit. Le dominé ne peut être que l'appelé socialement défavorisé et le dominant est incarné dans l'agent de l'institution qui définit en même temps qu'il dicte son pouvoir à l'endroit de ses subalternes. Reste à savoir comment cette sociologie traite la question de l'origine, de la culture et de la religion des appelés, et si ces différentes caractéristiques ne constituent pas un handicap majeur à leur insertion dans le milieu militaire. La seconde piste met justement l'accent sur ce dernier point en s'attachant à lui attribuer un rôle capital dans les difficultés d'adaptation à l'expérience militaire. Or, à un certain niveau, les différents entretiens semblent conforter cette hypothèse. Il est clair en effet que binationalité et service national forment un couple de très grande sensibilité que le débat sur le code de la nationalité a éclairé d'une manière indéniable.

Il est opportun de revenir sur cet autre révélateur de la socialisation militaire. Il s'agit des différences de capital culturel et économique qui sont à l'origine de la sélection et des inégalités d'affectation. On sait aujourd'hui que l'Armée de terre est un « *îlot* » où l'on retranche les appelés à faible capital économique et culturel. L'approfondissement de cette question appellerait des enquêtes spécialisées fondées sur des comparaisons pertinentes. On pourrait aussi s'interroger, comme l'a fait Abdelmalek Sayad, sur l'idée selon laquelle les jeunes franco-maghrébins constituent un champ où se distinguent diverses classes sociales. Cette assertion est précieuse dans la mesure où elle peut servir d'argument à l'existence des communautés qui se réajustent sur le modèle national dominant. En tenant compte de cet indicateur, il semblerait que la logique communautaire traduit bien la reproduction des clivages liés à toute société capitaliste et que l'intégration ne se ferait qu'au prix de sa supplantation¹.

Brahim Labari
Laboratoire « Travail et mobilités »
Université Paris-X-Nanterre.
labari@u-paris10.fr

Références bibliographiques

- R. Babadji, *Le mixte franco-algérien : remarques à partir des conventions sur le service national et les enfants des couples mixtes séparés*, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome 24, 1990, Ed. C.N.R.S.
- Ch. Baudelot, R. Establet, *Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever*, *Economie et Statistiques*, n°207, 1988.
- J. Baudoin, *Armée-nation : le rendez-vous manqué*, Paris, PUF, 1975.
- A. Bekkar, *La grotte et l'araignée*, Paris, Ed. Hermé, 1990.
- P. Berger, *Identity as a problem in the sociology of knowledge*, *Archives européennes de sociologie*, n°2, 1966.
- P. Berger, N. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1992.
- Yves Biville, *Armées et populations à problèmes d'intégration. Le cas des jeunes Français d'origine maghrébine*, le Ministère de la défense, 1990.
- P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.
- P. Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1970.
- M. Bozon, *Conscrits et fêtes de conscrits à Villefranche-sur-Saône*, *Ethnologie française*, n°1, IX, pp.29-46.
- O. Dabène, *Les beurs, les potes. Identités culturelles et conduites politiques*, *Politix*, n°12, 1990.
- Enquête INSEE, *Jeunes et emploi*, 1992.
- M. Faivre, « Service national et intégration des immigrés », *Revue Afrique et Asie modernes*, Hiver 1991, p. 82.
- M. Feraud, *Anne ici, Sélima là-bas*, Paris, Duculot, 1978.
- M. Foucault, *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, p. 115.
- Ch. Jelen, *La famille, secret de l'intégration. Enquête sur la France immigrée*, Paris, Robert Laffont, 1994.

¹ G. Kepel, *Le Monde*, éd. Du 30 novembre 1989.

La socialisation militaire des jeunes Franco-Algériens. Retour sur le service national des doubles nationaux

In. : *Migrations Société : Quelques aspects des migrations maghrébines*, vol. 15, 86, 2003. - p. 127-152

A. Karamanoukian, *Les étrangers et le service militaire*, Thèse, Paris II, 1972.

G. Kepel, *Le Monde*, éd. Du 30 novembre 1989.

J. Lacouture, *Le Maroc à l'épreuve*, Paris, Le Seuil, 1957, p. 85.

J. Marangé, A. Lebon, *L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française*, Paris, La Documentation française, 1982.

D. Mothé, *Le partage du travail est-il une utopie ?*, *Esprit*, juin 1992.

G. Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration*, Paris, Le Seuil, 1988.

Michel Oriol, *Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale*, European Science Fondation, Strasbourg, 1980.

M. Oriol, *L'institué et l'organisé : propositions dialectiques sur les pratiques associatives des immigrés*, *Peuples Méditerranéens*, fascicule n°9, 1985,.

R. E. Park, *Human migration and the marginal man*, *American Journal of Sociology*, mai 1928.

L. Pinto, *L'armée, le contingent et les classes sociales*, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°3, mai 1975.

Y. Salkin, (1987), *L'histoire des goumis marocains*, Paris, Public Réalisation..

A. Sayad et A. Gillette (1984), *L'immigration algérienne en France*, Paris, Ed. Entente.

A. Sayad (avril-septembre 1984), *Etat, nation et immigration : l'ordre social à l'épreuve de l'immigration*, *Peuples méditerranéens*, n° 25.

A. Sayad (juin 1977), *Les trois âges de l'émigration algérienne en France*, *ARSS*, n°15.

E. Weber (1983), *La fin des terroirs*, Paris, Fayard.